



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien de l'ordre public en Martinique

Question écrite n° 31460

Texte de la question

Mme Josette Manin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les violences perpétrées par arme à feu en Martinique en 2019. Elle lui rappelle qu'elle avait interpellé son prédécesseur sur ce sujet. Par la suite, un examen de la situation avait été demandé au préfet, au directeur général de la police nationale et au général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale. À ce jour, Mme la députée reste en attente des conclusions officielles de cet examen compte tenu de la situation actuelle en Martinique. En effet, différents actes et apologies de la violence armée sont survenus ces dernières semaines et provoquent l'émoi de la population : l'homicide violent d'un commerçant en plein jour, à Fort-de-France (le troisième en moins de deux semaines) ; la circulation de vidéos où des jeunes individus se filment, à visage découvert, avec des armes à feu (armes de poing, carabines, fusils à pompe) tout en proférant des menaces ; la prise à partie du maire de Fort-de-France par des manifestants. Il y a de plus en plus de heurts et de manifestations spontanées depuis quelques mois. Cela fait suite à l'absence de prise en compte par l'État des conclusions du rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation du chlordécone et du paraquat et aux questions mémorielles relatives à la Martinique, et plus largement des territoires des outre-mer. Tout cela, dans un contexte de crise économique, sociale et sanitaire et de segmentation de la population martiniquaise. C'est dans ce cadre qu'une émeute a éclaté, dans la nuit du 17 au 18 juillet 2020, suite à l'arrestation « musclée » d'un jeune homme, qui participait à un *sitting* devant un commissariat de Fort-de-France. Celui-ci a été hospitalisé car blessé sérieusement à la tête lors de son interpellation. Mme la députée souhaite par conséquent que le ministère de l'intérieur saisisse l'inspection générale de la police nationale pour que la lumière soit faite sur ces affaires. Aussi, afin que l'opprobre ne soit pas jetée sur l'ensemble des policiers de la Martinique, qui se distinguent par leur professionnalisme et connaissent déjà des situations professionnelles difficiles au quotidien, elle demande que le maintien de l'ordre public se fasse de manière proportionnée afin de ne pas attiser les colères et les tensions inutiles. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31460

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5051

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)